

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 octobre 2025

Délibération n°2025-CA-025

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2023-1356 du 29 décembre 2023 relatif à la transformation du centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte en établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ;

Vu les statuts en vigueur de l'université de Mayotte ;

Considérant que les 17 membres en exercice du Conseil d'Administration ont été valablement convoqués en vue d'approuver le calendrier universitaire 2025/2026.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	20	Membres représentés	12
Membres en exercice	17	Membres votants	12

Point n° 3 de l'ordre du jour : approbation du calendrier universitaire 2025/2026

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve le calendrier universitaire 2025/2026.

Votants	12	Pour	12	Contre	0	Abstentions	0	Blancs	0
----------------	----	-------------	----	---------------	---	--------------------	---	---------------	---

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

Document en annexe au présent extrait :

- Calendrier universitaire 2025/2026

Fait à Dombéni, le 29 octobre 2025

La Présidente du Conseil d'Administration de
l'Université de Mayotte



Anrafati COMBO

Le Président de l'Université de Mayotte



Abal-Kassim CHEIK AHAMED

